



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-54911>

Département(s) de publication : **76, 14, 27**

Annonce n° **24-54911**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CCAS du Havre

Correspondant : C.C.A.S, Vice-présidente

Adresse : 3 Place Albert René, CS 60863, 76086 Le Havre

Coordonnées :

Téléphone : 0235194561

Courriel : ccas-marchespublics@lehavre.fr

Adresse internet : <https://www.lehavre.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.mpe76.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : FOURNITURE DE COLIS CADEAUX ALIMENTAIRES POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE 2024

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La présente consultation concerne la fourniture et la livraison de colis cadeaux alimentaires pour les fêtes de fin d'année destinés aux personnes âgées bénéficiaires des colis selon les critères définis par la Ville du Havre. Les prestations sont susceptibles de varier dans les limites suivantes : - Montant minimum : 75 625,00 euros TTC - Montant maximum : 85 250,00 euros TTC Le nombre de colis à commander est estimé à 5 500 colis, avec possibilité de commandes complémentaires, dans les mêmes conditions que la commande initiale, par paliers de 100 colis et pouvant atteindre un nombre global de 6 200 colis. Prix maximum du colis : 13,75 euros TTC

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'accord-cadre est conclu pour une durée allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2024. Il ne sera pas reconductible

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Aucune garantie n'est exigée

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Conformément à l'article L. 2192-10 du Code de la Commande Publique, le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours. Le paiement des prestations commandées peut avoir lieu

après le terme du marché, lorsque le bon de commande a été émis avant la date butoir. Le paiement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique selon la réglementation en vigueur. Le comptable assignataire des paiements est Monsieur le Trésorier Principal du Havre Municipale. Dans tous les cas la facturation demeure gratuite. De même aucun minimum de commande ni de facturation ne pourra être imposé par le titulaire. Le défaut de paiement dans les délais prévus selon les dispositions de l'article L. 2192-13 du Code de la Commande Publique fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Conformément au Décret n° 2013-269 du 29 mars 2013, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Aucune forme de groupement n'est exigée

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 14/06/2024 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Type de marché de Fournitures : Code NUTS : FRD Modalités d'ouverture des offres : Date: 14 juin 2024 Lieu : Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex 1 Tél : 0232081270 Fax : 0232081271 Mel : greffe.ta-rouen@juradm.fr Les colis cadeaux

devront permettre aux séniors havrais de bénéficier d'un repas festif pour les fêtes de fin d'année. Il est ainsi laissé une libre initiative au candidat de composition alimentaire de ces colis en veillant à les constituer d'un nombre suffisant de composantes. Une offre peut comprendre une ou plusieurs propositions. Par ailleurs, il pourra être demandé aux soumissionnaires de remplacer certains produits au cours des négociations. Dans ce cas, une éventuelle mise au point pourra être effectuée avec l'attributaire pour fixer la composition finale du colis cadeau. Chacune des propositions de colis cadeaux fera l'objet d'un échantillon qui devra respecter les prescriptions indiquées ci-après. La présentation des colis ultérieurs sera strictement respectée entre celle remis en échantillon et celle des colis livrés. Les échantillons sont gratuits. En aucun cas ils ne pourront être facturés par le soumissionnaire. Les échantillons ne seront pas renvoyés aux fournisseur La livraison des échantillons est gratuite et assurée par le fournisseur. Les échantillons devront être déposés ou adressés à l'adresse suivante par recommandé au plus tard le vendredi 14 juin 2024 avant 16h00 : Résidence Autonomie Irène Joliot-Curie 216 Rue Irène Joliot-Curie 76620 LE HAVRE Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00. La mention « Echantillon - Fourniture de colis cadeaux alimentaires pour les fêtes de fin d'année - NE PAS OUVRIR » devra être lisiblement indiquée sur les différents colis. Ceux-ci ne porteront aucune étiquette mentionnant le nom du fournisseur. Seul le numéro de la proposition du produit devra être indiqué. Ces deux renseignements sont indispensables. En leur absence, les échantillons ne seront pas testés. Un bordereau à l'en-tête du fournisseur reprenant les références et la désignation des articles sera joint dans le colis, permettant l'identification des échantillons. Ces renseignements sont indispensables. En leur absence, les échantillons ne seront pas testés. En fonction du résultat, il sera décidé du produit à retenir. Le fournisseur devra livrer un produit conforme à l'échantillon pendant toute la durée de l'accord-cadre. Dans le mois suivant la notification de l'accord-cadre, un échantillon de contrôle du colis cadeau finalement retenu sera adressé à la personne publique sans frais pour cette dernière. Il permettra de s'assurer de la qualité des livraisons finales. Le soumissionnaire ne fournissant pas d'échantillon ou en l'absence de certains échantillons verra son offre rejetée

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/05/2024